

*destiné à*  
L'AMICALE PARLEMENTAIRE DE  
SOUTIEN AUX BAHÁ'IS

Les attaques dirigées par le gouvernement iranien contre la plus grande minorité religieuse non-musulmane du pays se sont de nouveau intensifiées ces dernières années.

Ce bulletin trimestriel apporte les informations factuelles sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran.



### Actualité en 2016

Depuis 2005, plus de 800 bahá'ís ont été arrêtés.

**Janv.** 14 étudiants ont été expulsés de l'université en raison de leur religion bahá'ie.

**Mars  
Avril** 18 magasins appartenant à des bahá'ís ont été fermés par les autorités, dont 15 dans la même ville.

3 étudiants ont été expulsés de l'université en raison de leur religion

**Mars** 80 bahá'ís sont toujours en prison. Tous incarcérés sur de fausses accusations.

Les sept responsables bahá'ís (photo) – emprisonnés depuis plus de 8 ans

#Liberezles7bahais

Pour plus d'info sur la campagne : [www.bic.org/8-years/enough-release-bahai-seven](http://www.bic.org/8-years/enough-release-bahai-seven).

## Assez, libérez les sept bahá'ís !



Le 14 mai 2016, la Communauté internationale bahá'ie a marqué le huitième anniversaire de l'incarcération injuste des sept anciens responsables bahá'ís en Iran par une campagne mondiale demandant leur libération immédiate. La thématique met l'accent sur la situation désespérée de ces sept personnes et, au-delà, sur le sort des bahá'ís d'Iran qui font toujours face à la persécution systématique et implacable orchestrée par le régime iranien.

## Une tempête de dénonciations furieuses, en réaction à une simple rencontre entre deux amies

La rencontre qui a suscité cette polémique est la visite de Faezeh Hashemi au domicile de Fariba Kamalabadi qui fait partie des sept anciens responsables bahá'ís qui sont en prison depuis 2008. Cette rencontre a dévoilé de façon spectaculaire la duplicité des autorités iraniennes qui ont affirmé à maintes reprises que leur façon de traiter les bahá'ís n'est pas motivée par un préjugé religieux. Des dizaines de hauts dignitaires religieux et des personnalités politiques ont été prompts à dénoncer Mme Hashemi : un grand ayatollah demandant même sa poursuite judiciaire à cause de sa rencontre avec une bahá'íe. Un autre haut responsable a décrit les « relations amicales » avec une bahá'íe comme « une trahison envers l'islam et la Révolution ». « Fréquenter des bahá'ís et se lier d'amitié avec eux est contre les enseignements de l'islam » a déclaré un ayatollah tandis qu'un autre décrit les bahá'ís comme « des marginaux » qui doivent être « isolés » et a affirmé qu'une rencontre avec un bahá'ís est en elle-même « une déviation religieuse absolue ». Le chef du pouvoir judiciaire ainsi que son premier adjoint ont confirmé la possibilité de la poursuite de Madame Hashemi, poursuite qui a été spécifiquement réclamée par de nombreux religieux afin que cela serve de leçon pour le reste de la société.



Madame Hashemi, fille de l'ancien président iranien Akbar Hashemi Rafsanjani, qui a fait partie du Parlement iranien a passé six mois dans la même prison que Madame Kamalabadi en 2012, après avoir été reconnue coupable de « diffusion de propagande contre le régime au pouvoir ».

## L'ONU vote la poursuite du suivi de la situation des droits de l'homme en Iran

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a voté, le 23 mars, pour que la situation des droits de l'homme en Iran continue à être suivie de près.

Au cours d'une session interactive avec M. Shaheed qui a eu lieu le 14 mars, de nombreux membres du Conseil ont également exprimé leurs préoccupations, à titre individuel ou au nom de leur groupe, au sujet de la persécution continue des bahá'ís par l'Iran.

L'union européenne, les Etats-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Allemagne ont exprimé leurs sérieuses préoccupations au sujet de la situation désespérée de la communauté bahá'íe en Iran, à l'image du représentant français qui a très justement rappelé que « *situation demeure très préoccupante* » concernant les bahá'ís en Iran et a réaffirmé que « *l'Iran doit garantir la liberté d'expression, notamment sur internet, la liberté de réunion et d'association et la liberté de religion. L'Iran doit s'abstenir de discriminer les minorités, conformément à ses obligations internationales, telles que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi qu'à la communauté des bahá'ís.* ».

Les bahá'ís de France vous proposent de vous informer régulièrement par voie de ce bulletin d'information sur la situation des persécutions des bahá'ís en Iran. Ce bulletin paraîtra quatre fois par an. Les mois de novembre, février, mai et septembre. Toutes les informations sont préalablement vérifiées et authentifiées.



L'Amicale parlementaire de soutien aux bahá'ís a été créée en 2015 à l'initiative de trois parlementaires français. En novembre 2015, elle rassemble 30 parlementaires (Députés et Sénateurs).

Pour tout complément d'information et demande de documents, contactez le Bureau des affaires extérieures des bahá'ís de France ou visitez le site internet [www.bahai.fr](http://www.bahai.fr)